



SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND  
UNION PATRONALE SUISSE  
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

# Immigration et libre circulation des personnes – Signification pour la place économique suisse

Thomas Daum, Directeur UPS

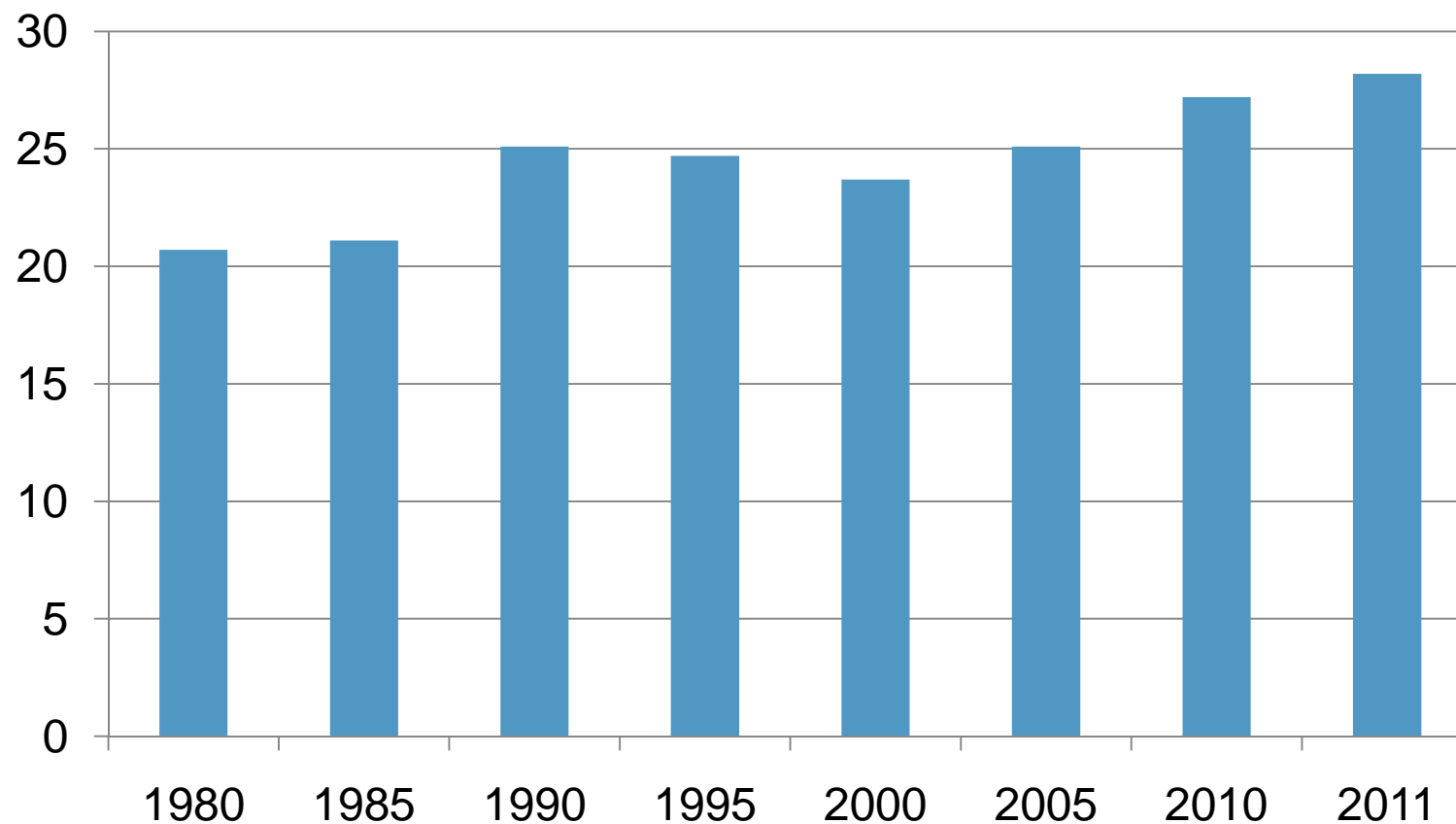
CDAS, 28 juin 2012, Brigue

## Contexte: économie importante – petit marché du travail

- Secteurs technologique et financier très développés
- Forte présence d'acteurs mondiaux et de sièges d'entreprise
- Demande croissante de personnel (très) qualifié et de spécialistes
- Offre domestique restreinte même en cas d'effort appuyé de formation – pénurie permanente de personnel qualifié
- Mobilité croissante des travailleurs qualifiés / «War for talents»
- Immigration des travailleurs: partie intégrante du marché du travail suisse



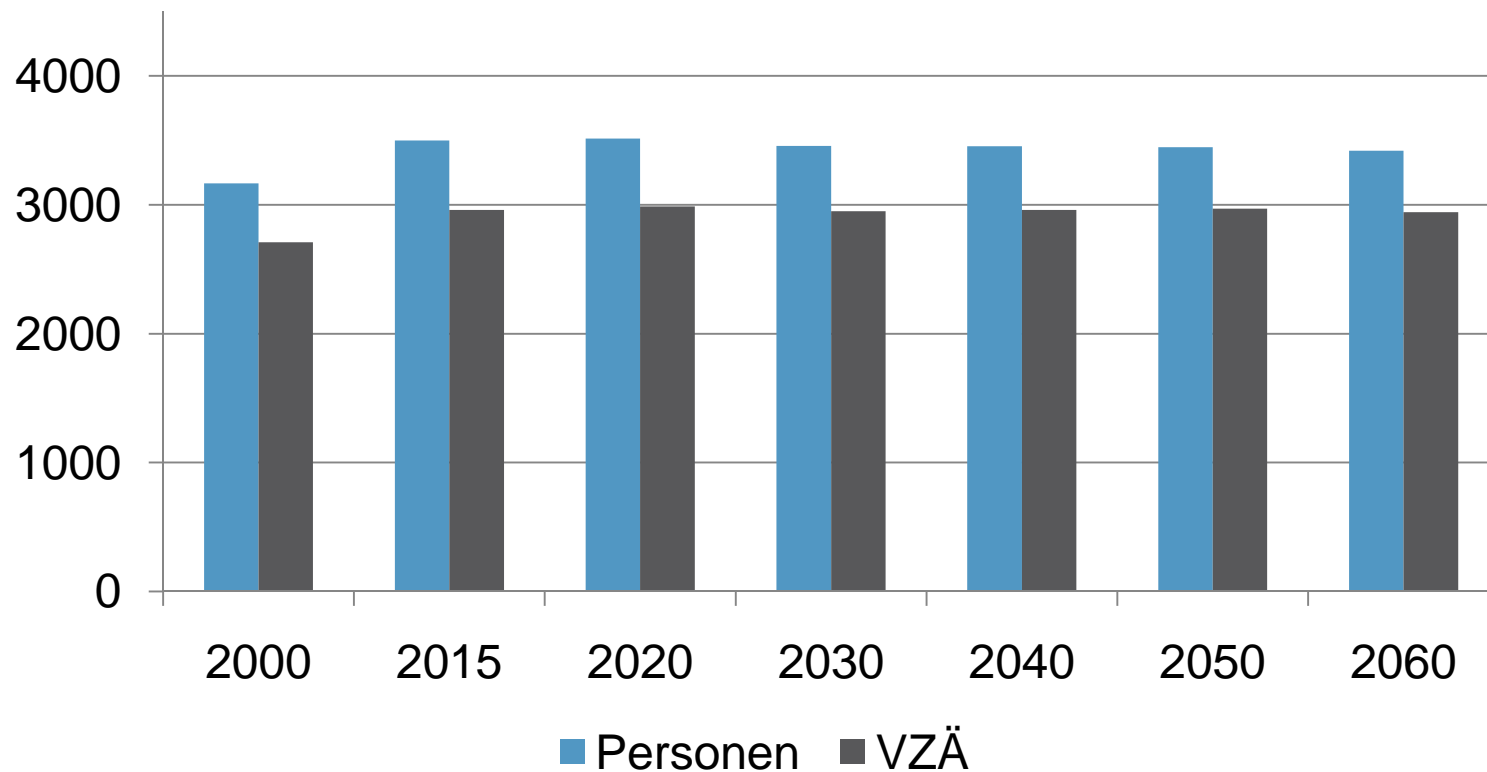
## Part des étrangers dans la population active



Source OFS



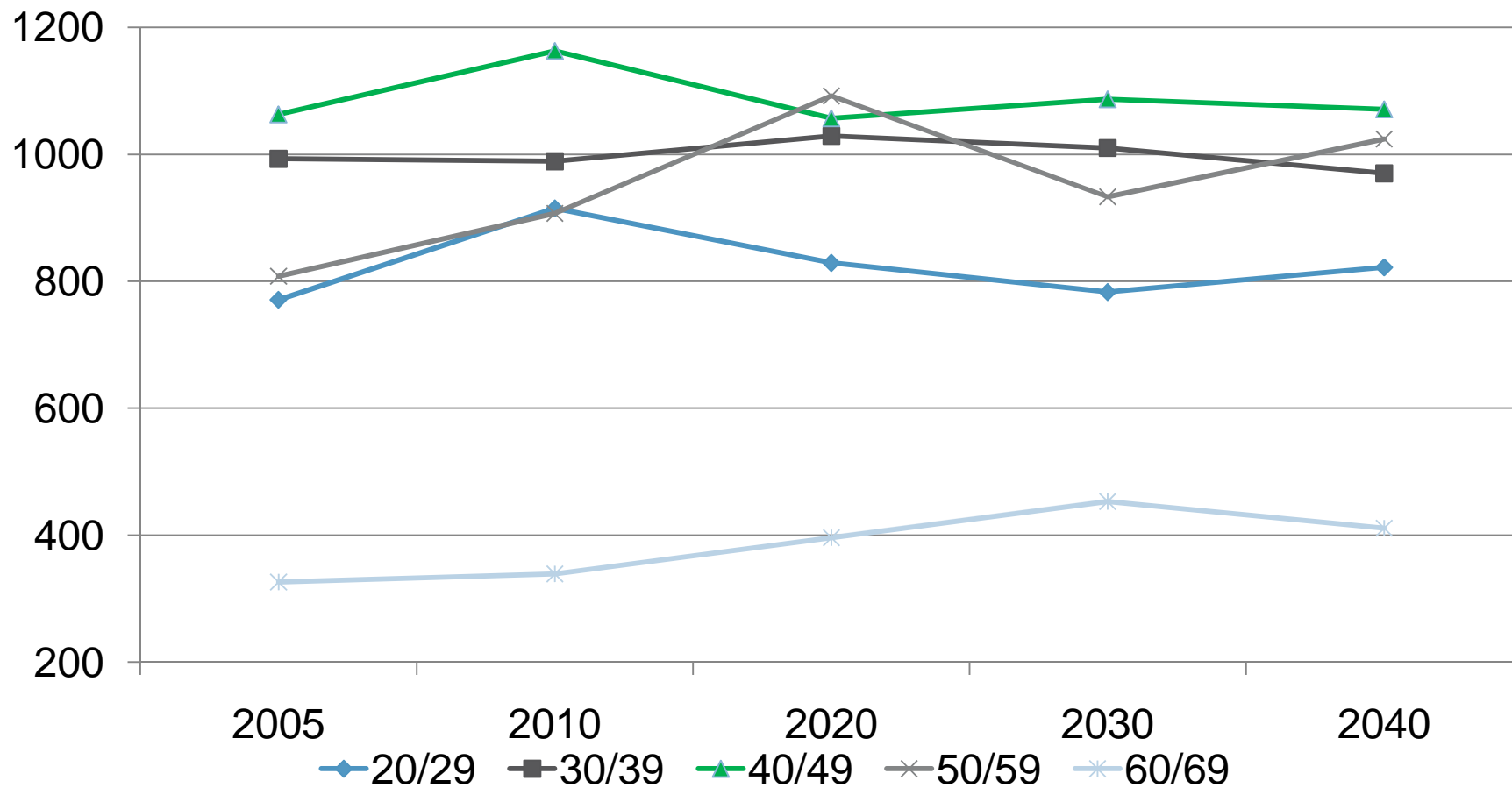
## Accentuation due à l'évolution démographique: évolution de la population active



Source OFS



## Accentuation due à l'évolution démographique: vieillesse de la population active



Source OFS



# Éléments de la politique de migration suisse

- Libre circulation des personnes avec UE/AELE
  - Libre circulation intégrale avec UE-17 /AELE depuis 2007
  - Libre circulation intégrale avec UE-8 depuis le 1<sup>er</sup> mai 2011
  - Libre circulation intégrale avec UE-2 à partir de 2016

avec mesures d'accompagnement (FlaM)
- Immigration contingentée en provenance des Etats tiers (spécialistes, personnel hautement qualifié, employés du groupe)
- Cadres selon AGCS/GATS
- Loi sur l'asile

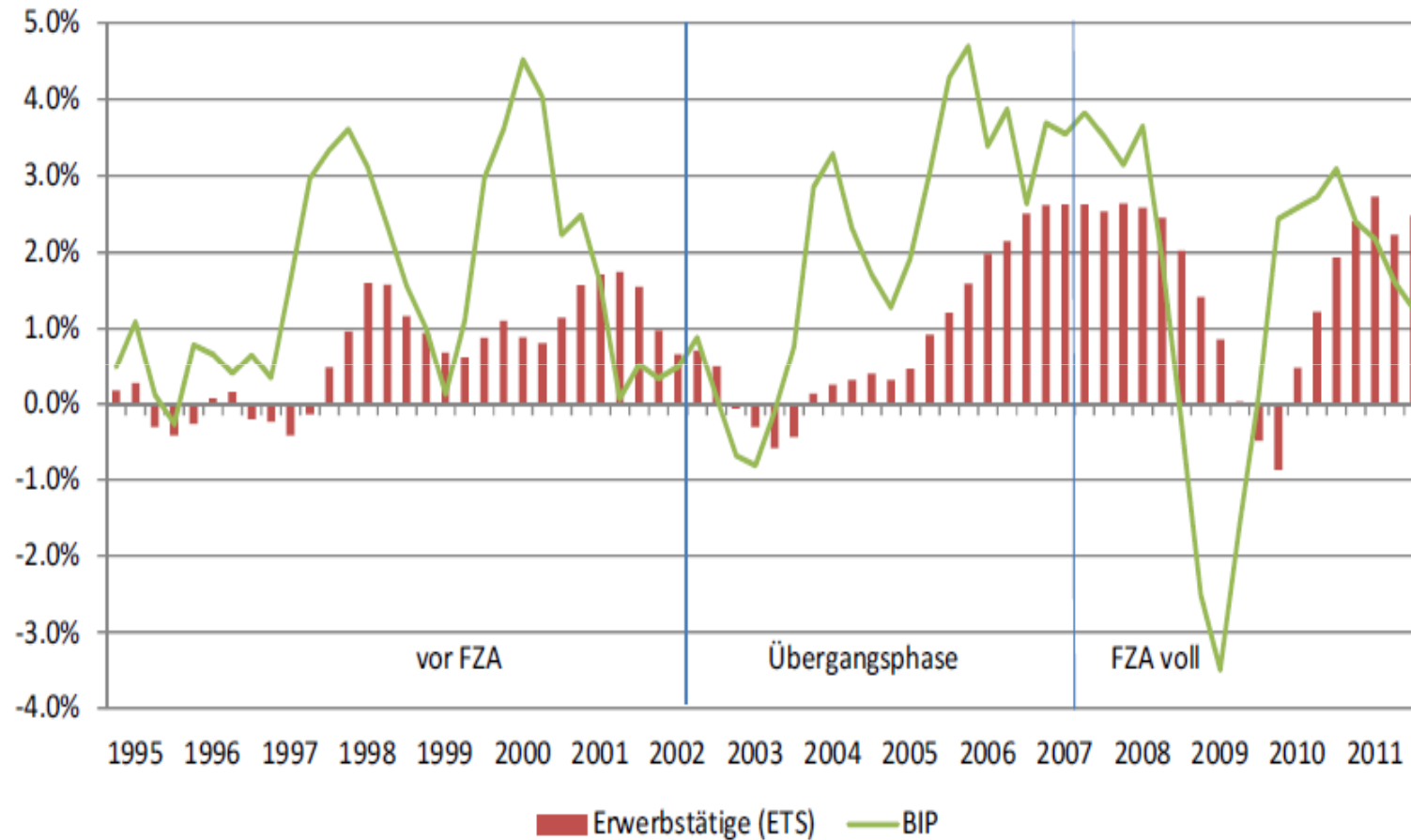


## Résultats de l'«Observatoire»

- Immigration en fonction des besoins de l'économie
- Immigration le plus souvent en complément de l'offre de main-d'œuvre nationale
- Immigration sans effet sur le taux de chômage
- Renforcement structurel du marché du travail grâce à l'immigration
- Pas de pression sur les salaires en général, ou critique du point de vue de la politique sociale
- Pas de «pillage» des assurances sociales.
- Distinguer la «nouvelle immigration» de l'«ancienne immigration»!



## PIB et population active – Variations par rapport au trimestre précédent

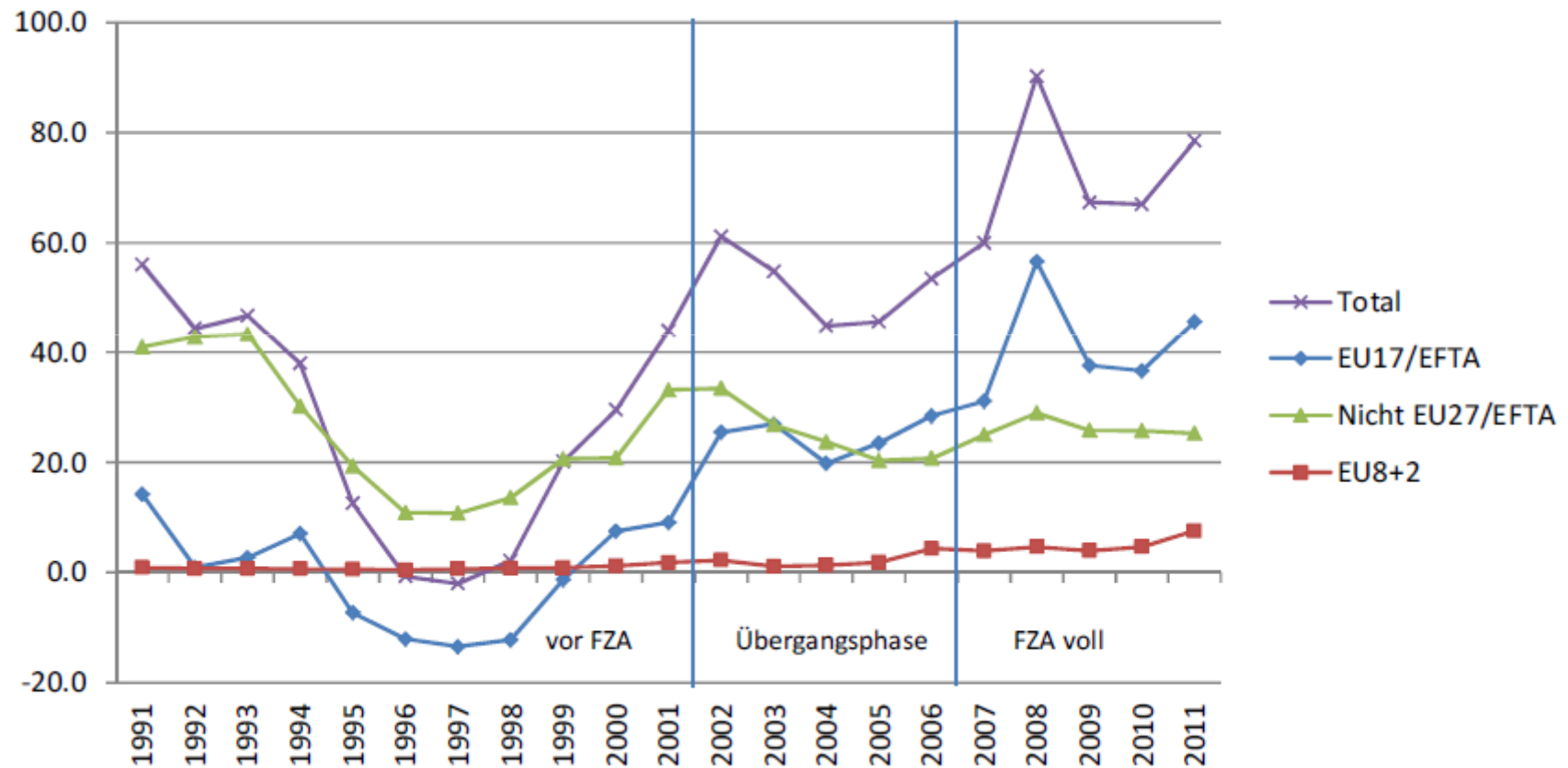


Source: Observatoire 2012





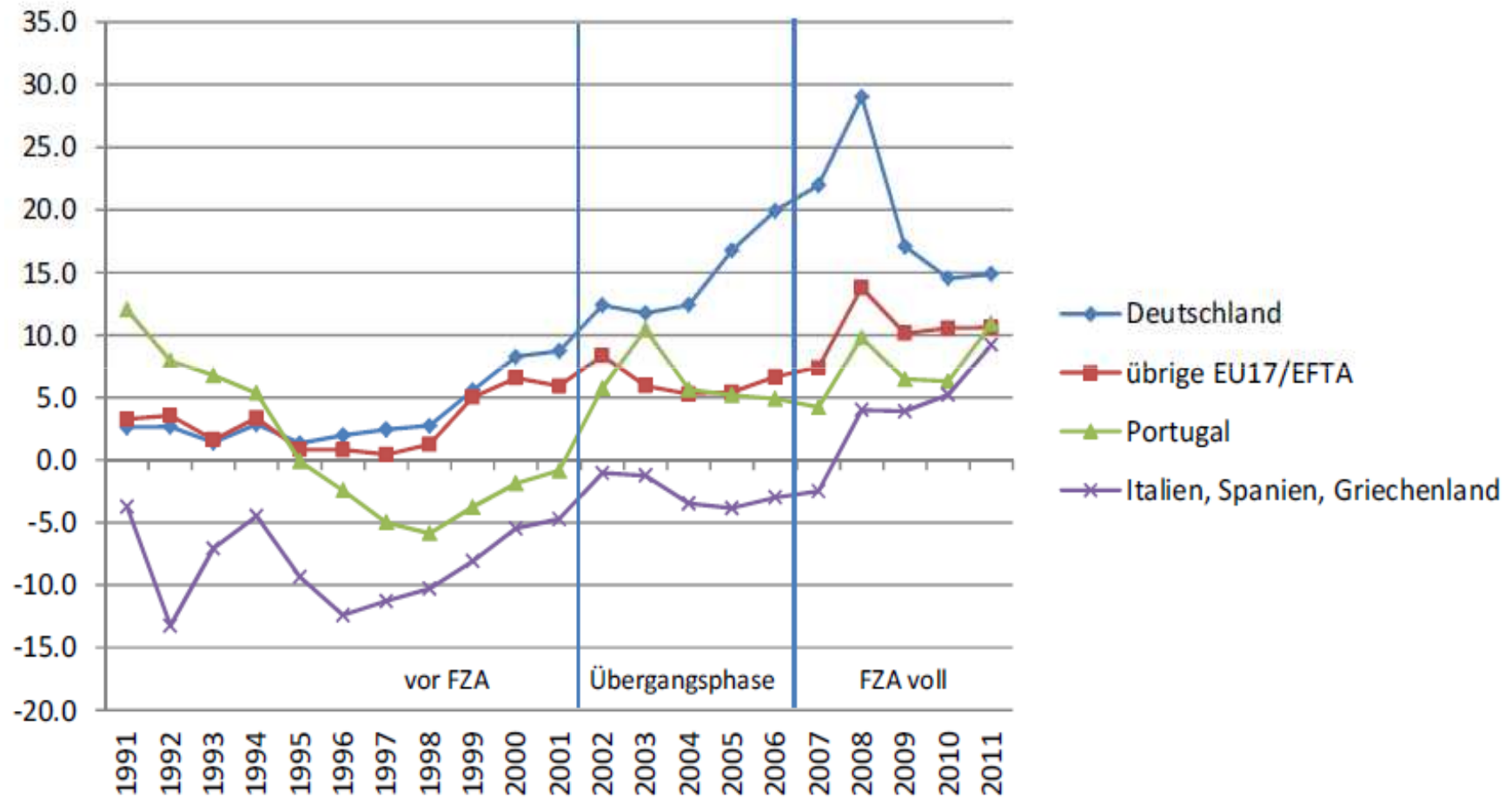
# Solde migratoire par pays d'origine (en milliers)



Source: Observatoire 2012



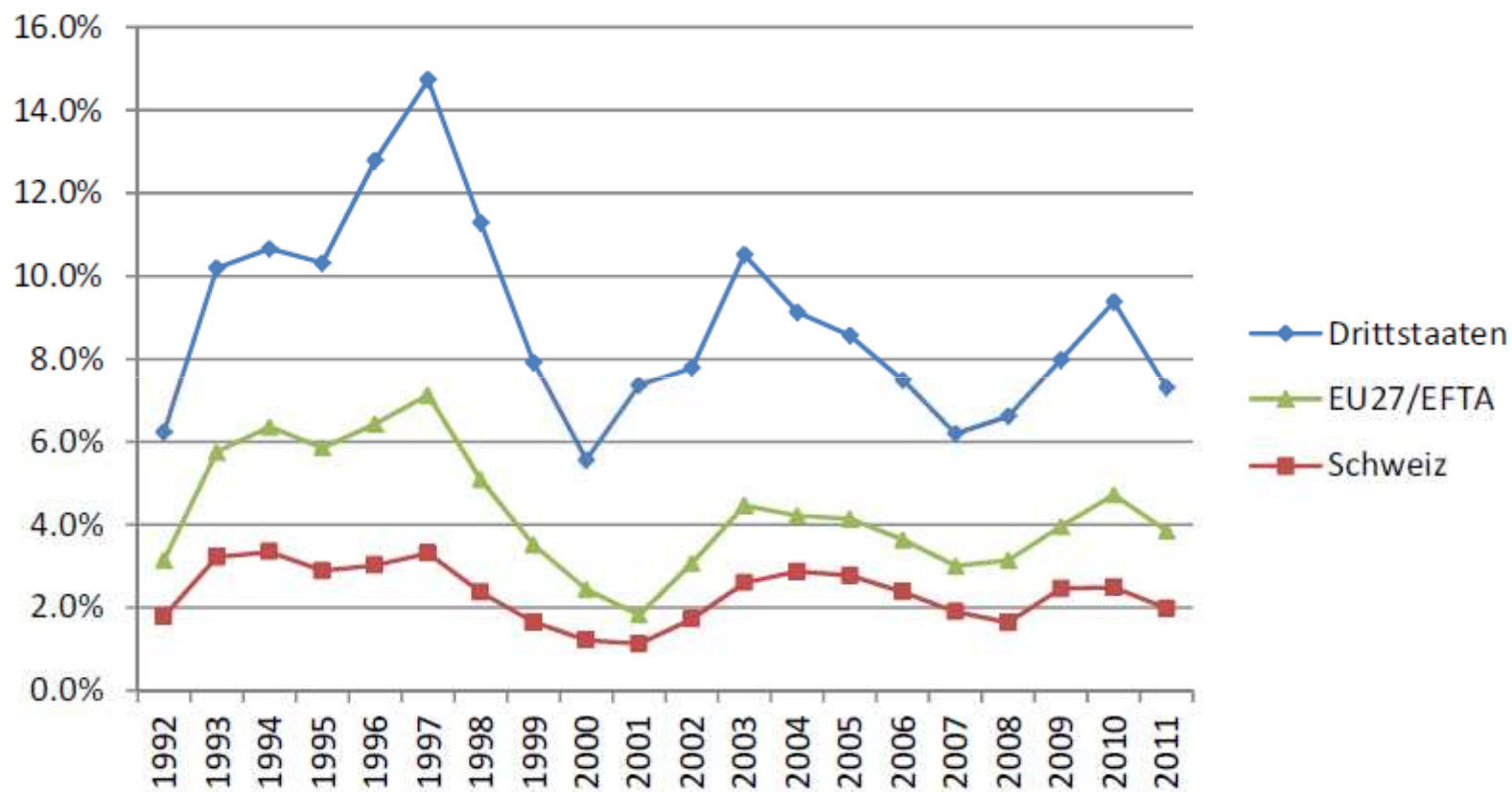
# Solde migratoire par groupes d'Etats



Source: Observatoire 2012



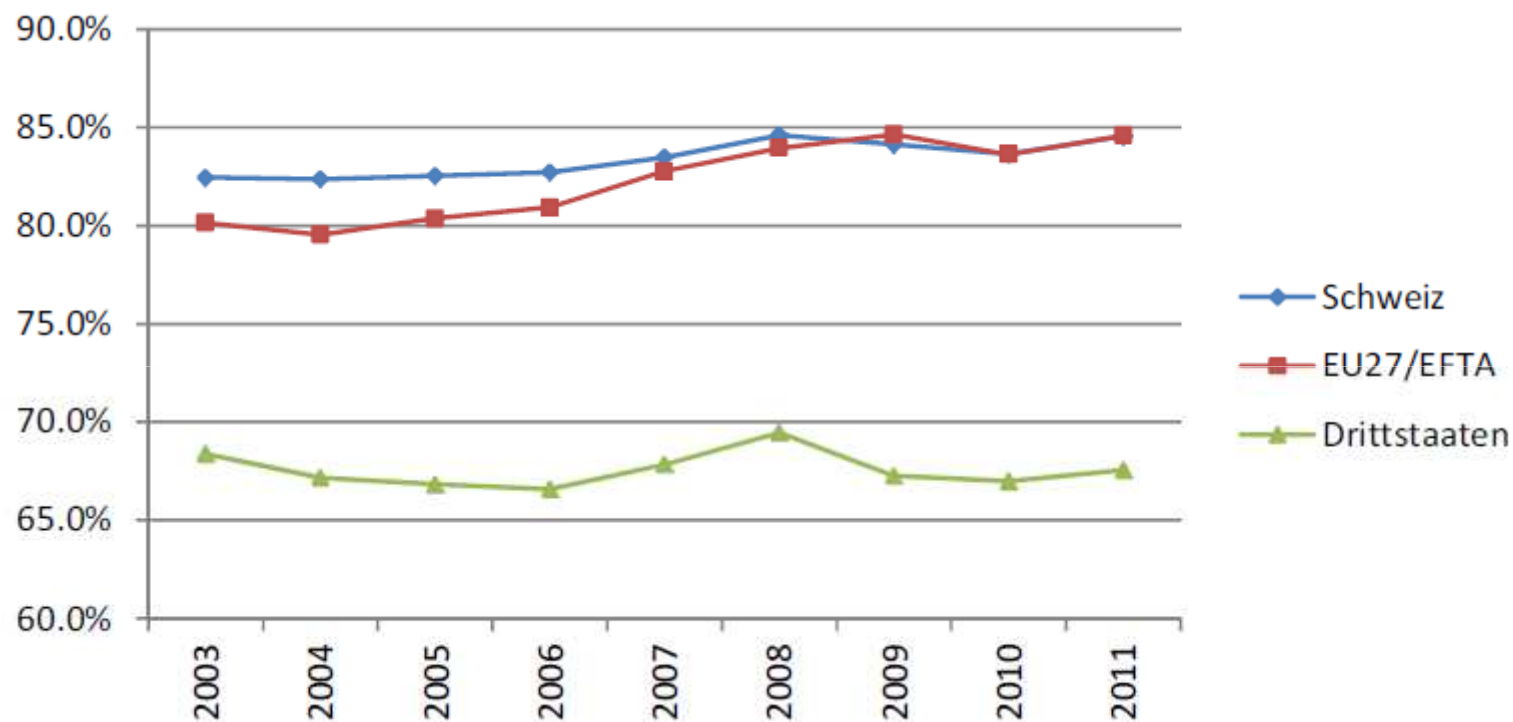
## Taux de chômage par groupes de nationalités



Source: Observatoire 2012



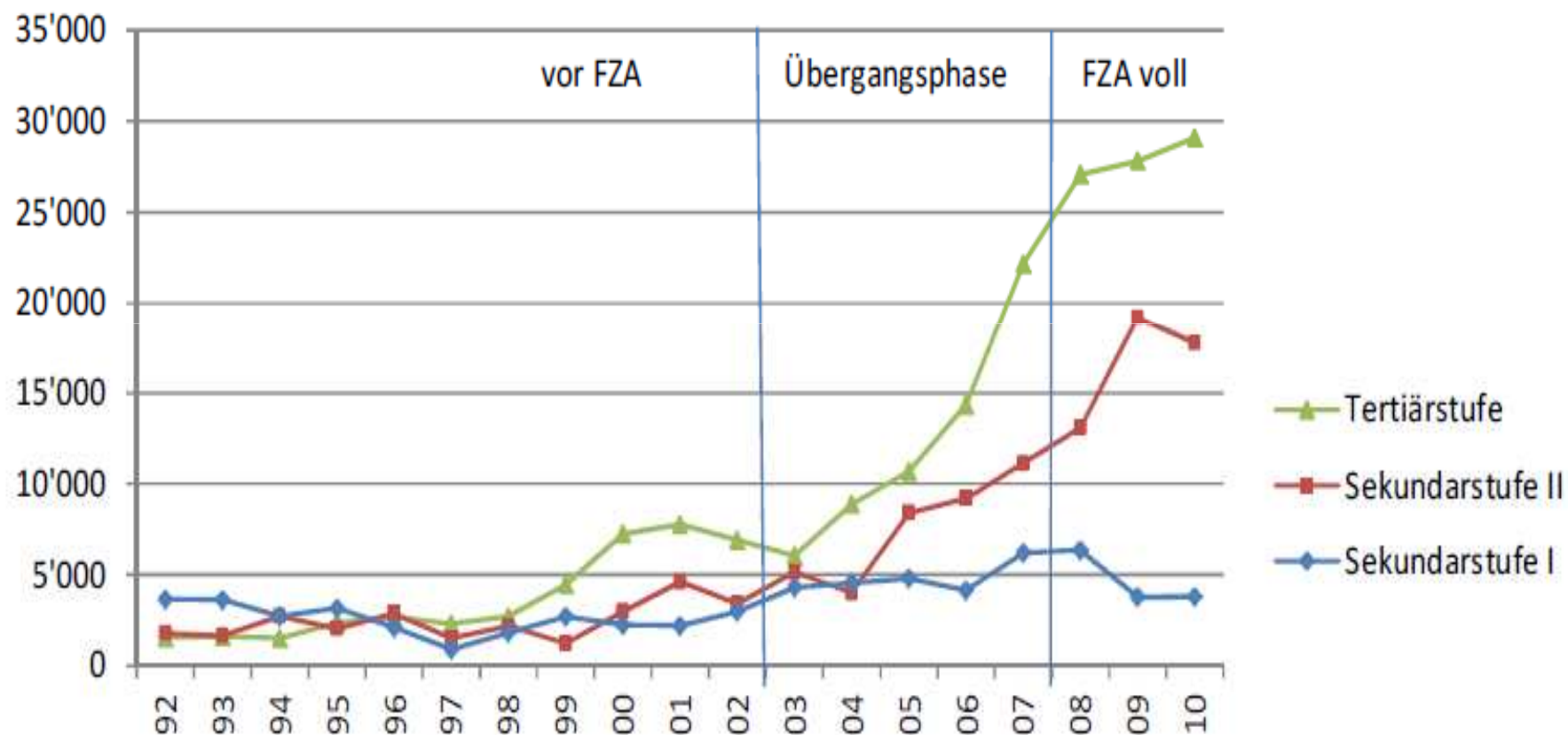
## Taux d'emploi de actifs âgés entre 25-64 ans – population résidente permanente



Source Observatoire 2012



## Niveau de la formation de la population en provenance de EU-27, 2<sup>e</sup> trim. 2011, par période d'arrivée

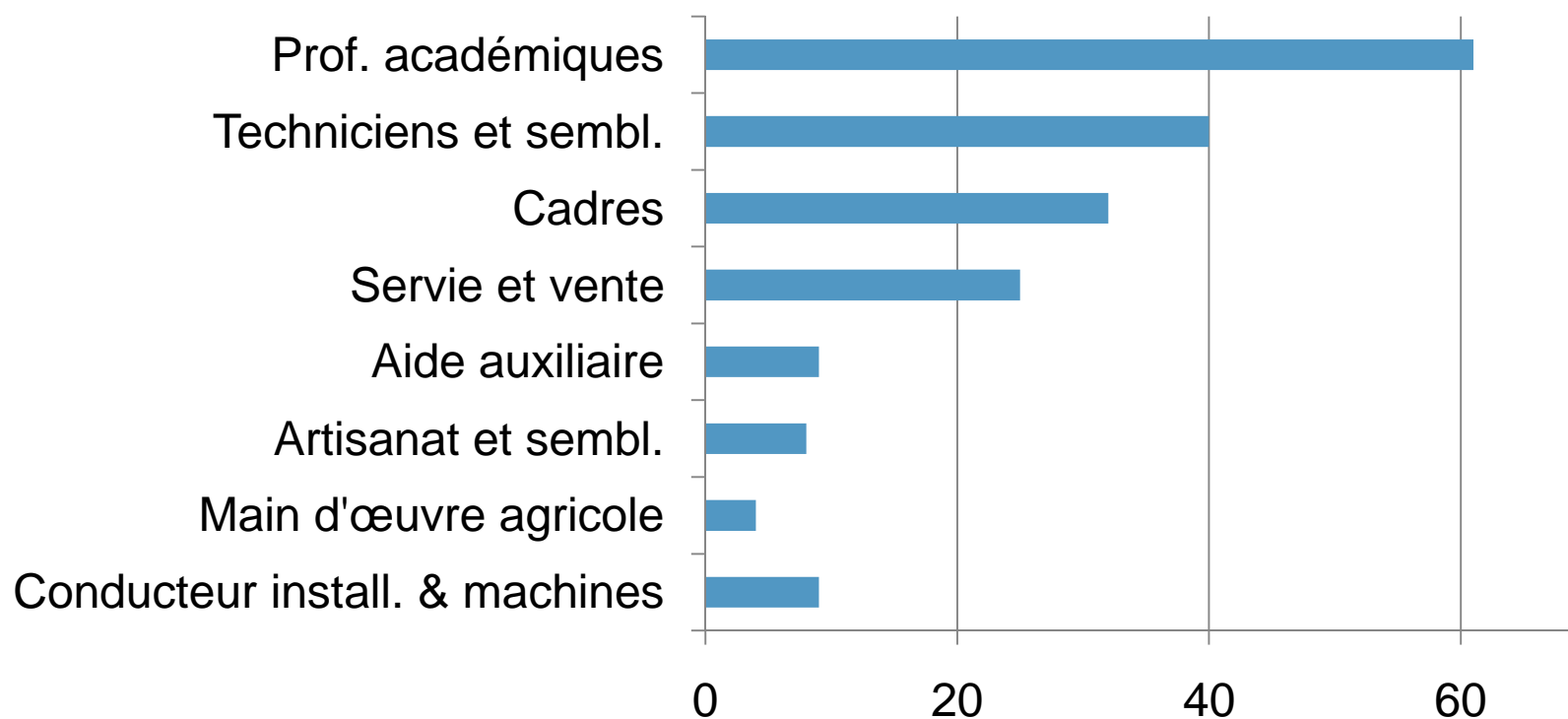


Source: Observatoire 2012



# Croissance de la population active en provenance de UE-15/AELE 2003–2011, par groupes de profession

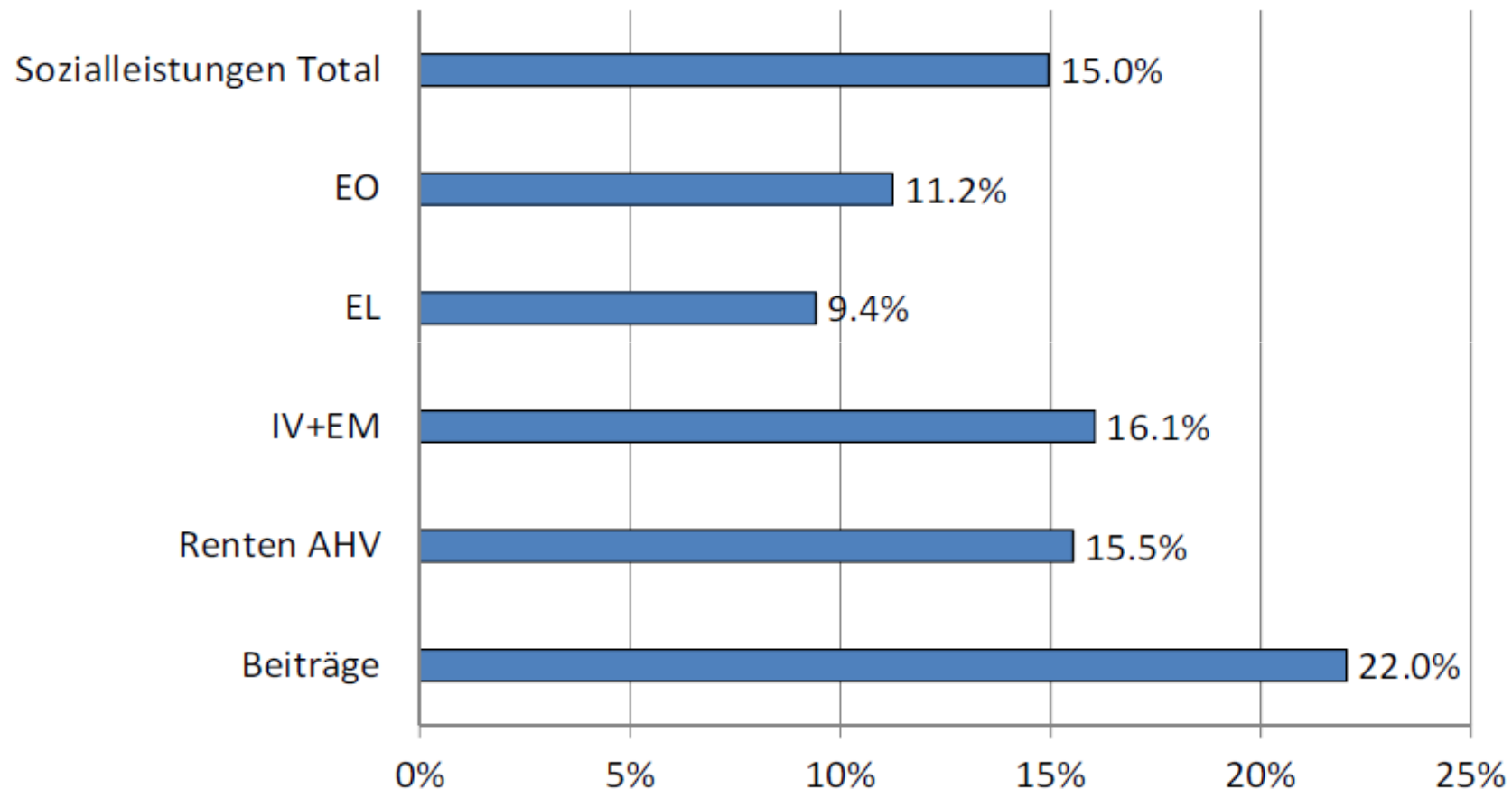
Croissance du nombre d'emplois, en milliers



Source: Observatoire 2012



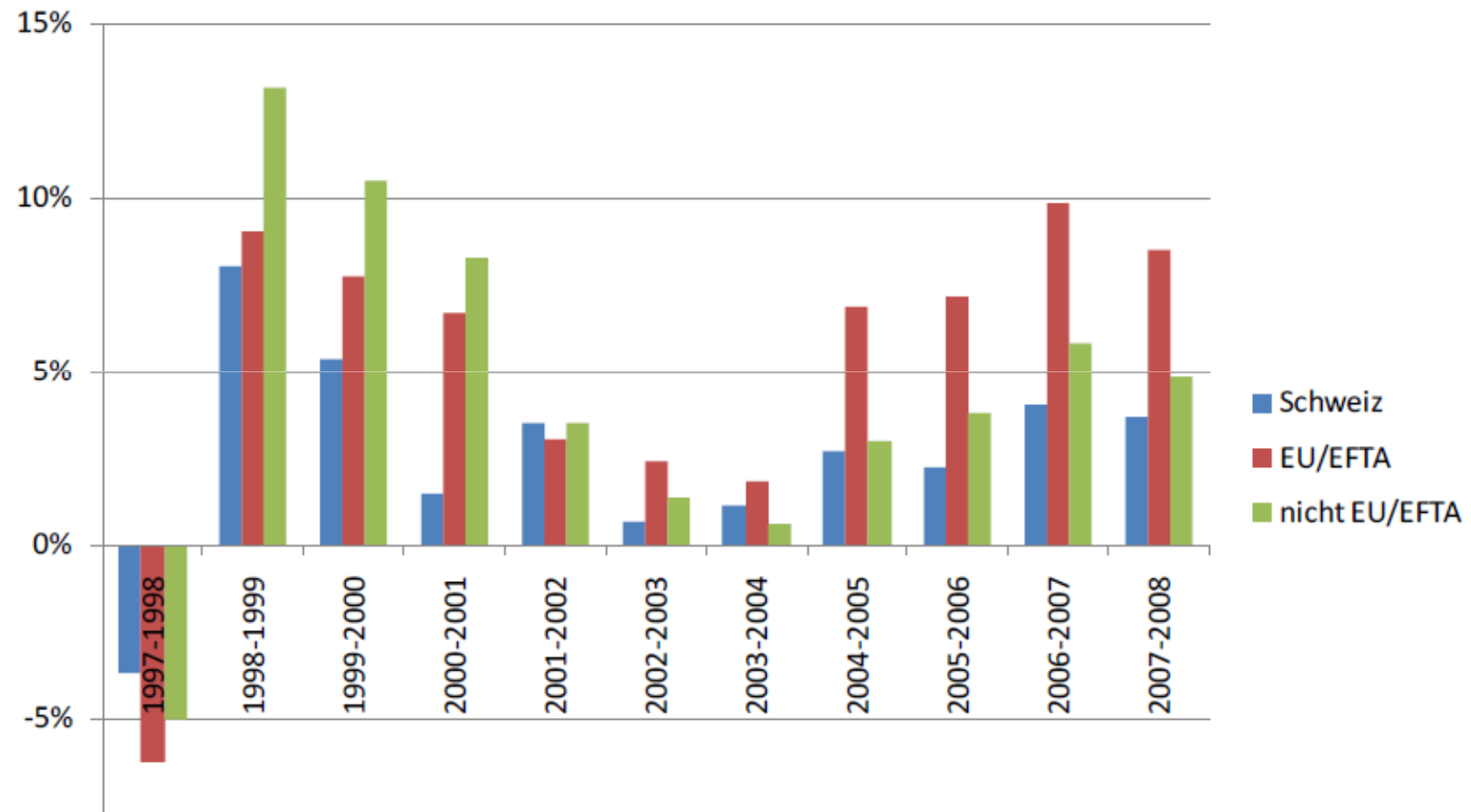
## Part des ressortissants UE/AELE aux revenus soumis à cotisation et aux prestations AVS/AI/APG/PC



Source: Observatoire 2012



# Evolution de la somme salariale AVS

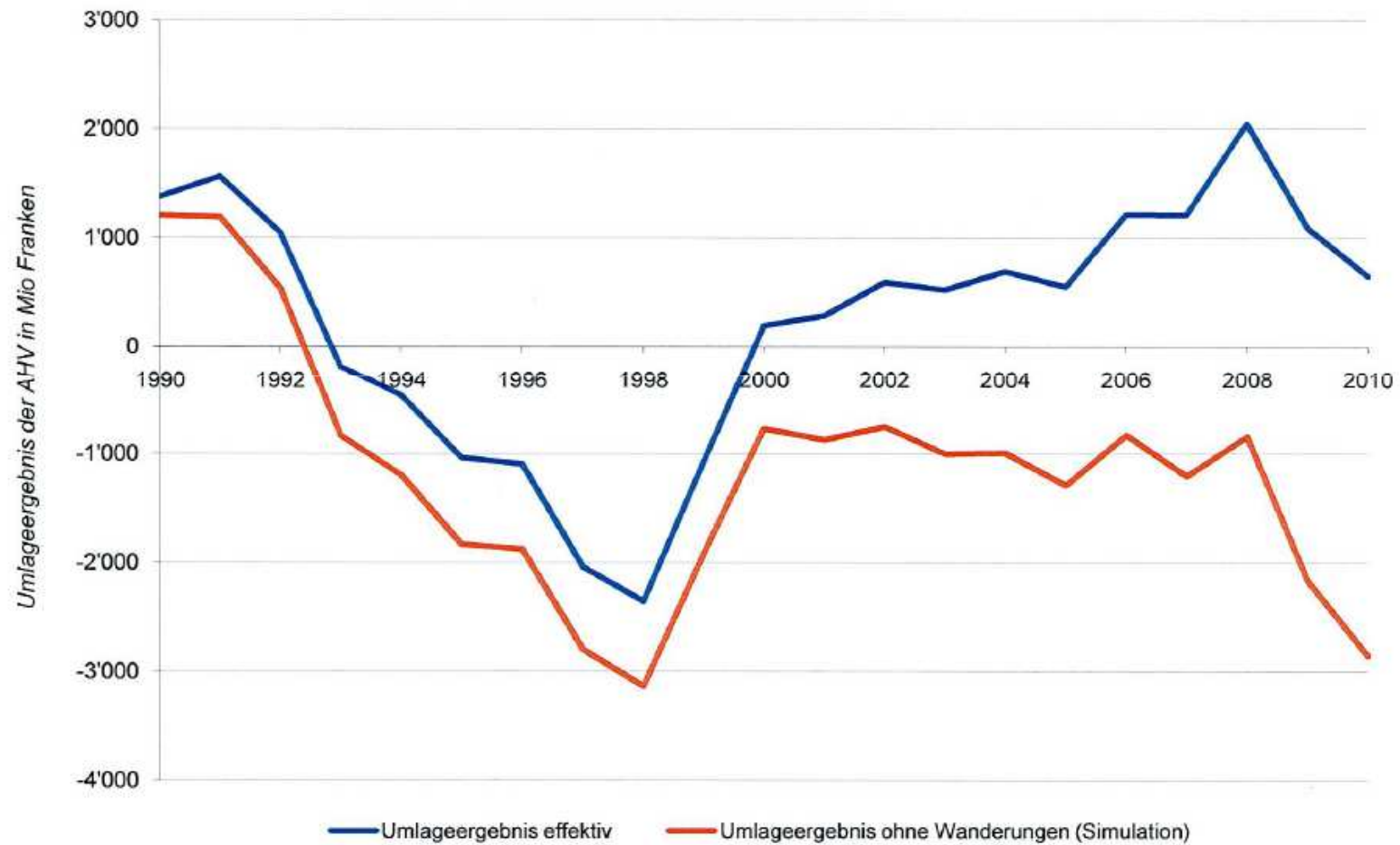


Source: Observatoire 2012





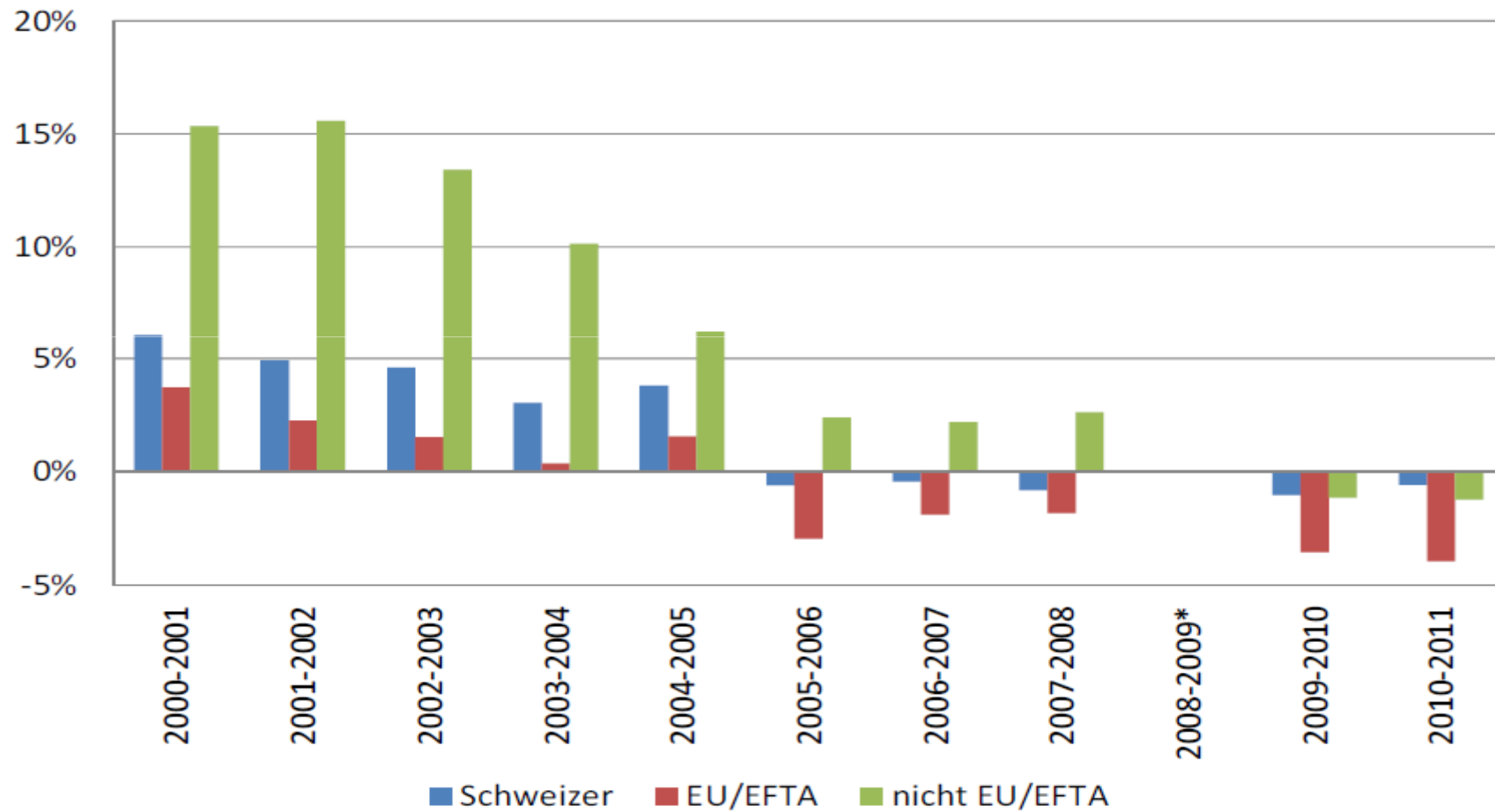
# L'AVS profite de l'immigration



Source OFAS



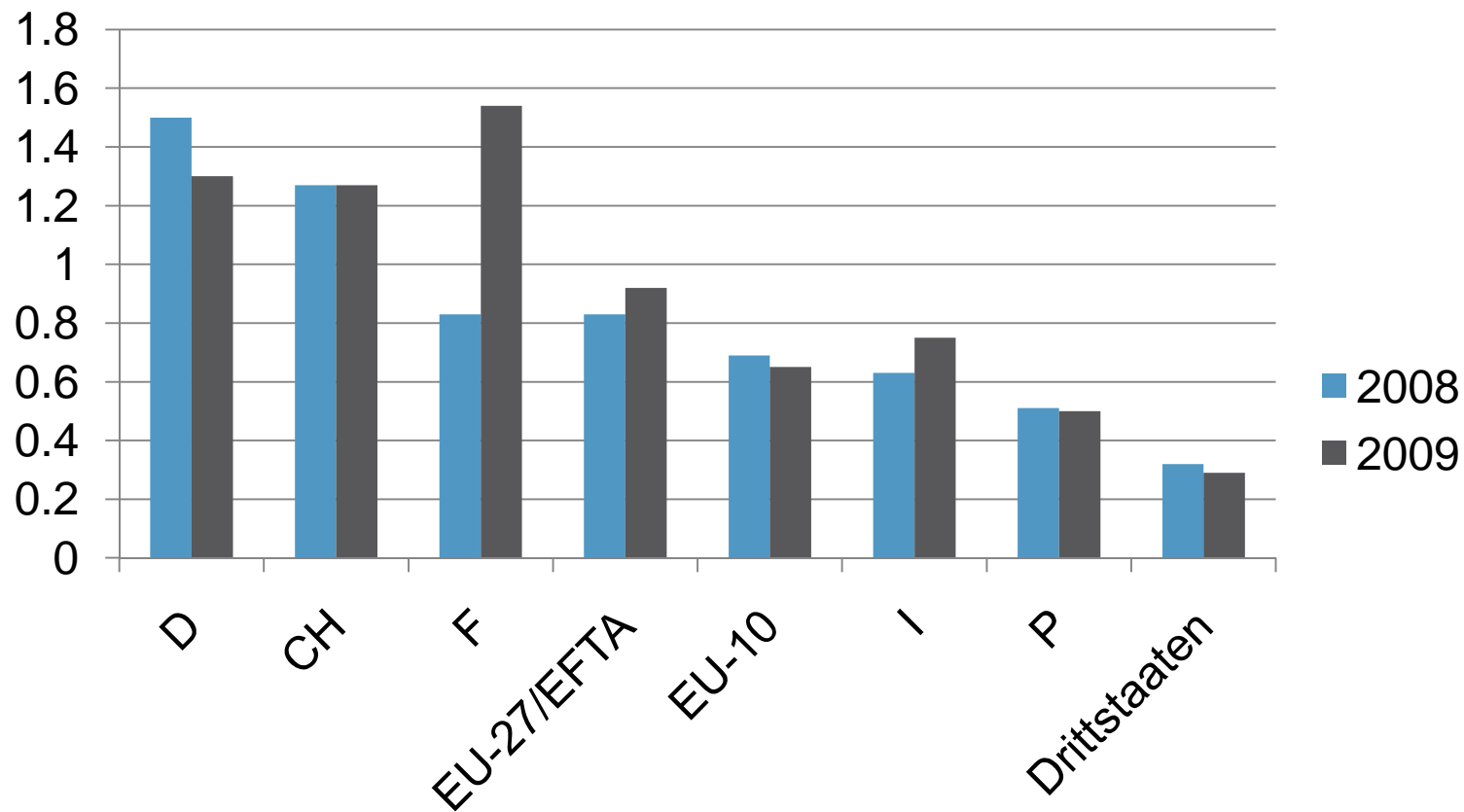
# Evolution des rentes AI



Source: Observatoire 2012



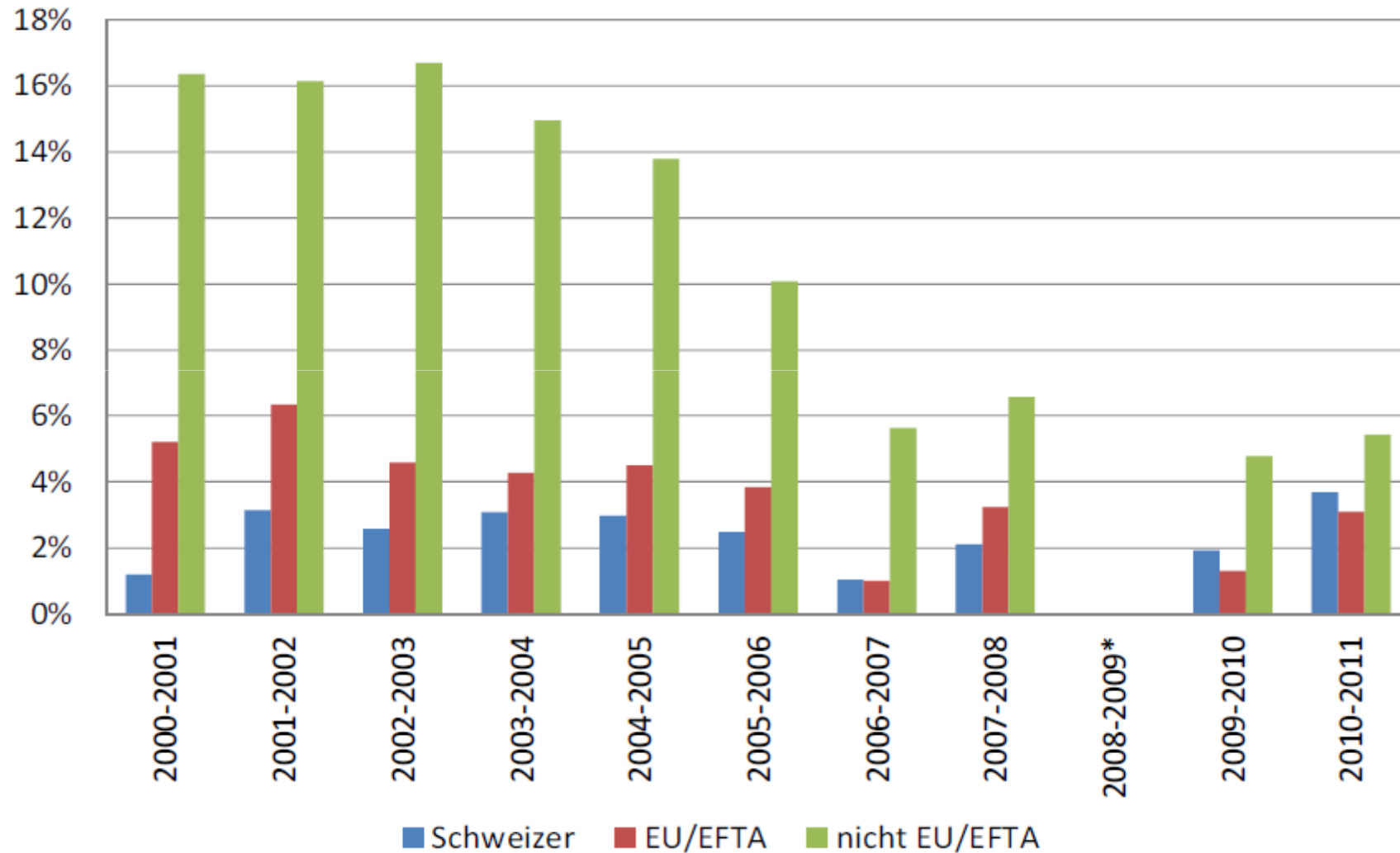
## Cotisations/prestations AC par nationalités



Source: Observatoire 2012



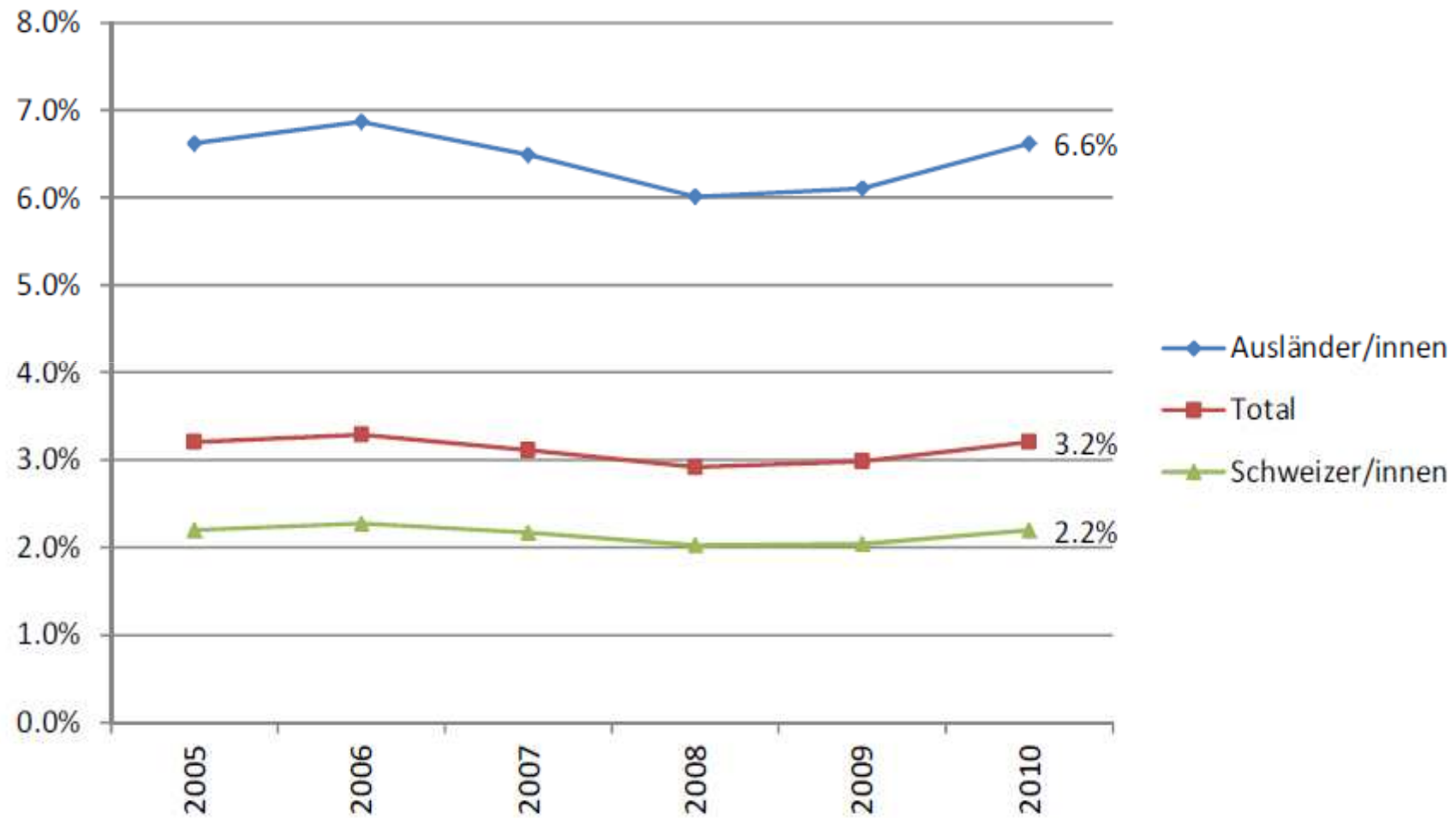
# Croissance des PC



Source: Observatoire 2012



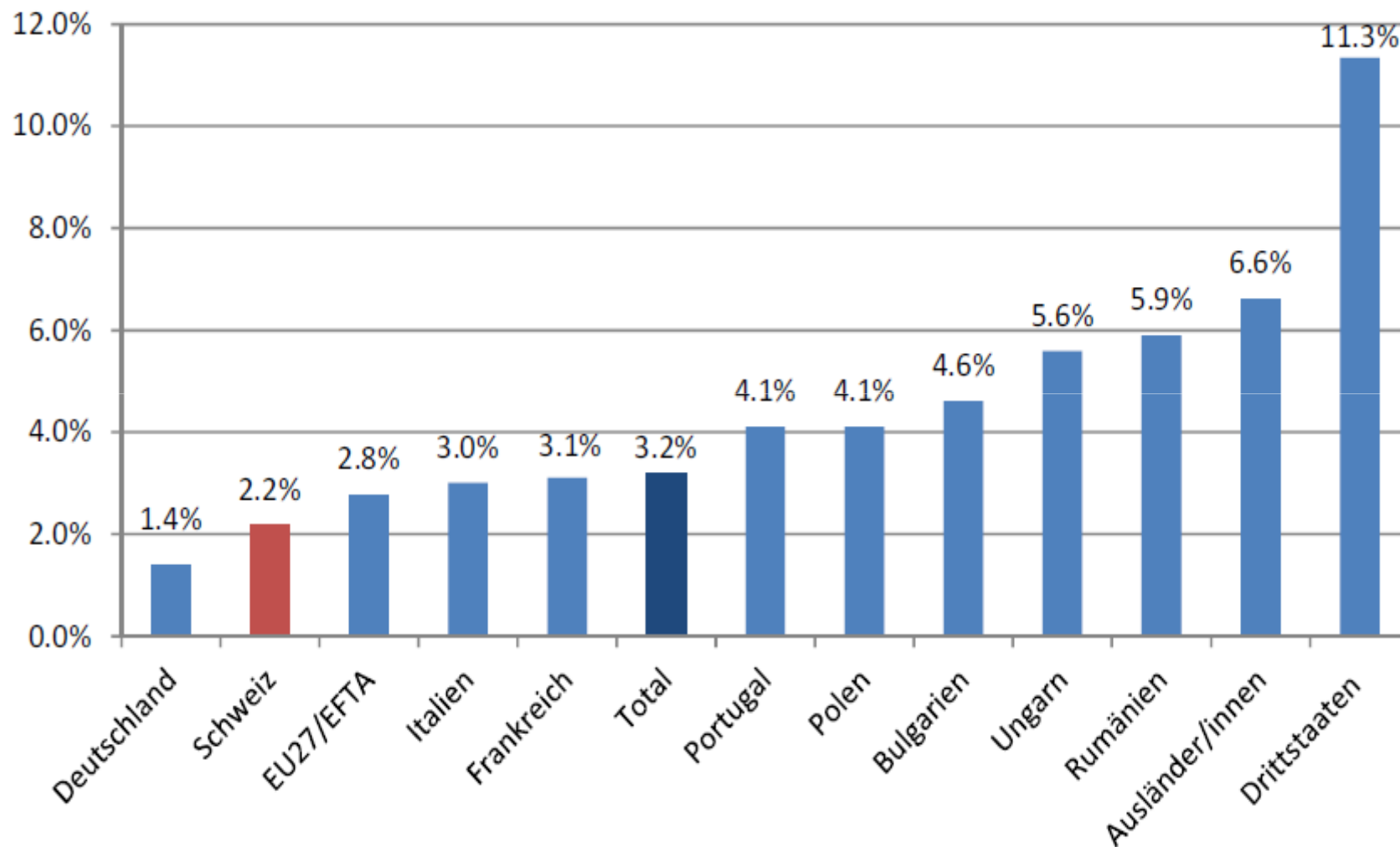
## Evolution des taux d'aide sociale



Source: Observatoire 2012



## Taux d'aide sociale 2010



Source: Observatoire 2012



## Evaluation des mesures d'accompagnement (FlaM)

- L'UPS soutient les mesures d'accompagnement, mais souligne qu'elles doivent rester limitées à la lutte contre les abus découlant de l'ouverture du marché du travail.
- Comportement contradictoire de certains cercles économiques.
- Les rapports FlaM relèvent un taux d'infraction élevé (sujet à interprétation!); rapport très critique de la CdG-N.
- Le dispositif FlaM fonctionne en général très bien, mais des carences dans la mise en œuvre, des lacunes et des cas flagrants de dumping font pression sur l'opinion publique, poussent les autorités politiques à agir.
- Problèmes particuliers liés aux régions frontalières.



## FlaM - Adaptation de la loi (approbation)

- Lutte contre l'indépendance fictive
  - un problème de peu d'importance pour l'ensemble de l'économie, mais qui entraîne de graves abus surtout dans le secteur de la construction.
  - obligation de documentation, sanctions et possibilité de renvoi.
- Sanctions en cas d'infraction aux CTT prévoyant des salaires minimaux
  - inaptes en pratique selon le droit civil
  - égalité de traitement entre les employeurs suisses et étrangers
- Complément à la LECCT, art. 1a (insertion des frais de contrôle et d'exécution, de peines conventionnelles)
- Extension de l'interdiction d'offrir des services contre les indépendants





## Exigences supplémentaires (refus)

- Augmentation du nombre des contrôles
- Renforcement des CTT prévoyant des salaires minimaux à l'encontre des conditions figurant dans la loi (art. 360a, CO)
- Introduction d'une caution obligatoire *légale*
- Extension de la responsabilité solidaire *légale* entre l'entrepreneur principal et les sous-traitants quant au respect des FlaM
  - Empêcher une intervention générale incontrôlée
  - Refus de principe; questions fondamentales quant au champ d'application local et personnel et aux raisons de décharge
  - Effets sur l'organisation des chaînes de valeur ajoutée



## Des règles unilatérales ne sont pas une alternative à la libre circulation des personnes

- Le retour au système de contingentement avec priorité pour les travailleurs indigènes équivaut à un retour à une économie planifiée:
  - augmentation de la bureaucratie;
  - insécurité des employeurs et des migrants dans la prise de décision;
  - allocation par décision des autorités et non en fonction de la demande.
- L'accès des travailleurs suisses au marché européen du travail n'est plus assuré.
- La coordination des assurances sociale avec l'UE disparaît.
- La mobilité des travailleurs est entravée.
- La Suisse comme lieu de travail perd en attractivité.



## Risques d'une dénonciation de l'ALCP

- De nouvelles négociations de l'ALCP visant à restreindre la libre circulation des personnes ne sont pas réalistes.
- L'initiative contre l'immigration de l'UDC prend le risque d'une dénonciation de l'ALCP.
- Sans un marché du travail ouvert à l'UE, la place économique suisse perd en attractivité.
- Les 7 accords bilatéraux I et surtout l'accès sans discrimination au marché intérieur européen est en jeu en raison de la «clause guillotine».
- Une dénonciation perturberait à long terme l'ensemble de nos relations avec l'UE.

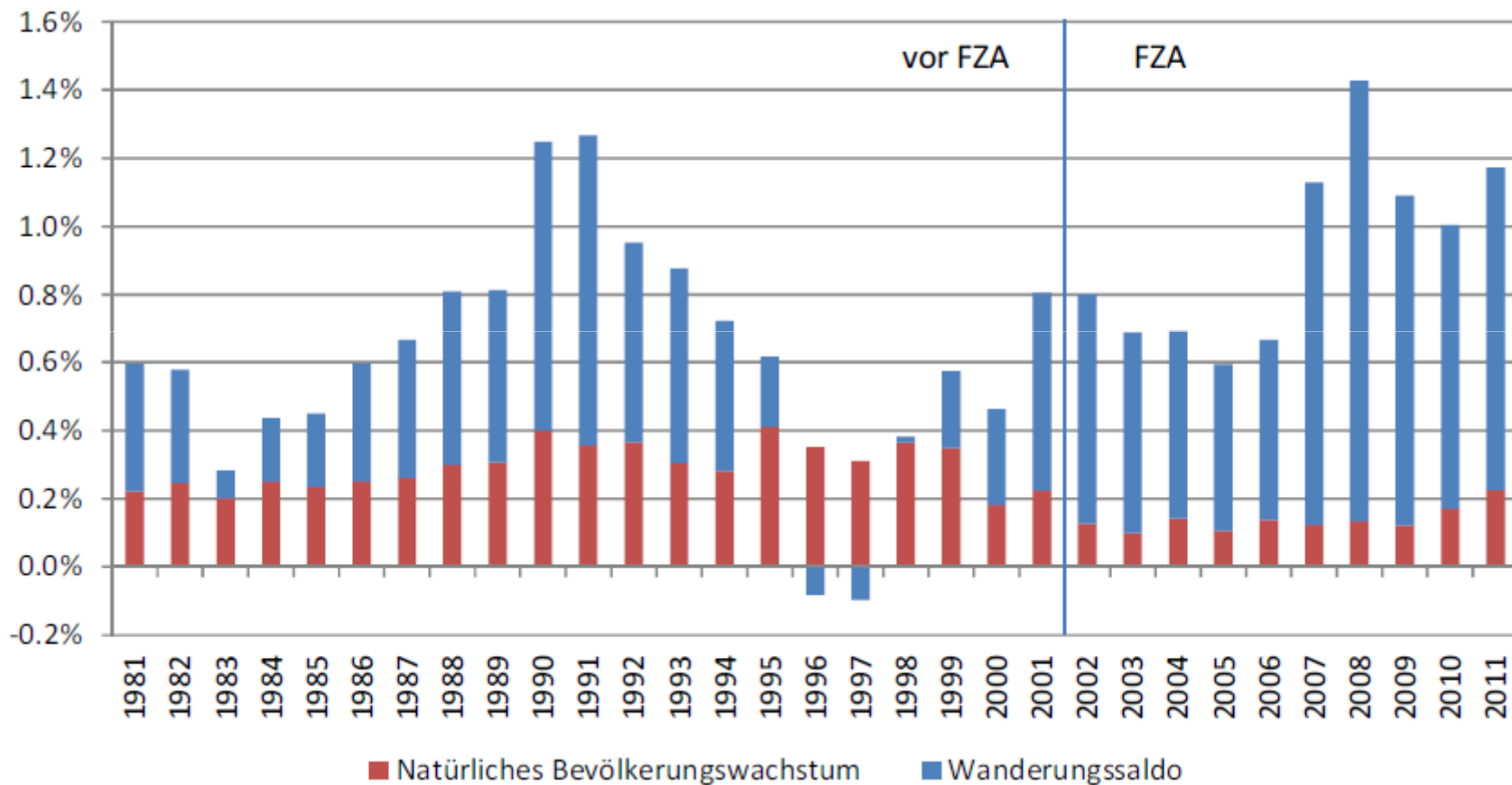


## Immigration en provenance d'Etats tiers

- L'immigration des personnes non actives (regroupement familial) est de plus grande importance que la migration sur le marché du travail:
  - dans la population active 2009 – 2010 16 001
  - dans la population résidente 2009 – 2010 85 878
- Les besoins de l'économie sont croissants et varient au niveau structurel (conflits de buts avec la promotion économique locale).
- L'information actuelle sur l'utilisation des contingents (2011: 5000 permis L et 3500 permis B) est insuffisante.
- Il faut améliorer l'exploitation des contingents.



## Parts de croissance de la population résidente en permanence



Source: Observatoire 2012



## Effets secondaires de l'immigration ou de la LCP

- Abus ponctuels sur le marché du travail: un potentiel important de scandale public
- Apparitions régionales de pénurie sur le marché de l'immobilier et du logement
- Sollicitation supplémentaire de l'infrastructure
- La croissance de la classe supérieure: un nouveau problème d'intégration
- Les phénomènes critiqués doivent être pris au sérieux, clairement identifiés et abordée comme tels !



## Conclusions

- L'immigration et la LCP sont un «must» pour la place économique suisse. Elle comble les lacunes sur le marché du travail et gagne en importance en raison de l'évolution démographique.
- La LCP a pour effet le transfert souhaité des flux de migration. Il faut distinguer «ancienne» et «nouvelle» migration!
- Des mesures appropriées doivent atténuer les effets secondaires négatifs de la LCP.
- Qui met en question la libre circulation des personnes met en jeu les accords bilatéraux I.
- Qui s'engage pour une politique d'immigration restrictive et pour un renoncement à la LCP plaide pour une limitation de la croissance.

